

# LIGUE DE BILLARD DE L'ÎLE-DE-FRANCE



## CODE SPORTIF BILLARD CARAMBOLE

*Livret 3 Bandes - Nationales 1 et 2  
Saison sportive 2024-2025*



*Version du 02 juin 2024 applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2024*



## Table des matières

1	Règles communes à toutes les compétitions .....	5
1.1	Arbitrage et discipline .....	5
1.1.1	Arbitrage des matchs .....	5
1.1.2	Arbitre .....	5
1.2	Forfait et abandon.....	6
1.2.1	Forfait .....	6
1.2.2	Déclaration du forfait .....	6
1.2.3	Abandon .....	6
1.2.4	Conséquences .....	6
1.3	Tenue sportive.....	7
1.3.1	Tenue sportive.....	7
1.3.2	Autres éléments sur la tenue sportive.....	7
1.3.3	Publicité.....	7
1.4	Matériel.....	7
1.5	Directeur de jeu.....	7
1.6	Attribution des tournois.....	8
1.7	Convocations.....	9
1.8	Horaires et lieux des compétitions .....	9
1.9	Début et fin des compétitions.....	9
1.10	Suivi sportif.....	10
1.11	Droits à l'image.....	10
2	Championnats individuels.....	11
2.1	Composition .....	11
2.2	Finalité du championnat .....	11
2.3	Participants.....	11
2.4	Dérogations.....	11
2.5	Nombre de tournois et calendrier .....	12
2.6	Classement .....	13
2.6.1	Classement initial .....	13



## Livret 3 Bandes LBIF - N1 et N2



2.6.2	Classement LBIF des Joueurs en cours de saison.....	13
3	Formules sportives.....	14
3.1	Tournoi qualificatif majeur.....	14
3.1.1	Déroulement des poules qualificatives.....	14
3.1.2	Phase finale .....	15
3.2	Mini-Tournoi qualificatif .....	15
3.2.1	Déroulement des poules qualificatives.....	16
3.2.2	Phase finale .....	16
3.3	Poules qualificatives.....	17
3.4	Points de classement et bonus .....	18
3.4.1	Attribution des points de classement .....	18
3.4.2	Attribution des points de bonus .....	19
3.5	Distances et reprises .....	19
3.6	Prolongations .....	19
4	Compétition loisir.....	20
4.1	Préambule .....	20
4.2	Participants.....	20
4.3	Distances .....	21
4.4	Déroulement .....	21
4.5	Classement .....	21
4.6	Phases finales .....	22
4.7	Arbitrage.....	22
4.8	Contestations et litiges.....	22
4.9	Dotations.....	23
5	Intempéries.....	23



## Livret 3 Bandes LBIF - N1 et N2



### **AVANT PROPOS**

*Le présent Code Sportif est propre à la Ligue de Billard de l'Île de France*

*Il vient en complément du Code Sportif de la Fédération Française de Billard afin de clarifier la gestion des compétitions internes de la Ligue de Billard de l'Île de France.*

*Le rôle de la Commission Sportive Carambole Ligue (LBIF) est défini dans le titre V, Section 2 du Code Sportif Carambole FFB.*

*Tout Joueur s'inscrivant dans une compétition organisée par la Ligue de Billard de l'Île de France accepte de fait le présent Code Sportif.*

*Nota : le terme « Joueur » dans le présent code est générique et s'adresse aussi bien à une femme qu'un homme.*



## 1 Règles communes à toutes les compétitions

La ligue de billard de l'Île de France se conforme à l'intégralité du code sportif de la Fédération Française de Billard.

Le présent code précise les dispositions particulières, notamment les formules sportives, qui peuvent s'appliquer.

### 1.1 Arbitrage et discipline

#### 1.1.1 Arbitrage des matchs

Les matchs des compétitions décrites au présent code sont arbitrés.

Le club organisateur s'assure d'un nombre suffisant d'arbitres et de marqueurs. En cas de défaut du club organisateur, la compétition peut être maintenue s'il y a suffisamment de Joueurs pour assurer l'inter-arbitrage ou si la majorité des Joueurs concernés donnent leur accord pour l'auto-arbitrage, situation où l'arbitrage est assuré par l'adversaire du match en cours.

En cas d'inter-arbitrage, si le club organisateur reçoit plusieurs poules, il est recommandé de demander au Joueur libre de la poule voisine de procéder à l'arbitrage.

Dans la situation d'un match en auto-arbitrage, les litiges sont statués par le directeur de jeu et en cas de non-résolution du litige en cours de match ; le résultat est suspendu à la décision de la commission sportive de la ligue de l'Île de France.

#### 1.1.2 Arbitre

Les règles d'arbitrage sont les règles que l'arbitre doit observer pour faire appliquer au cours des matchs les dispositions du présent code.

Lors des compétitions au niveau de la Ligue, les arbitres sont priés d'être en tenue :

- Tenue club au minimum pour les arbitres de club
- Tenue d'arbitre pour les arbitres de départemental, de ligue ou fédéraux

Le rôle de l'arbitre est de valider les points réalisés par les Joueurs et de veiller au bon déroulement du match.

Il est en outre le seul autorisé à replacer les billes pendant le match lorsque c'est nécessaire.



### 1.2 Forfait et abandon

#### 1.2.1 Forfait

Le Joueur dont l'absence est constatée au plus tard 30 minutes après l'heure de convocation est déclaré forfait.

#### 1.2.2 Déclaration du forfait

– Dans le délai prévu

Le Joueur qui ne peut pas participer à une compétition dans laquelle il est engagé doit en informer le responsable sportif et l'organisateur sept jours au moins avant le début des épreuves. Au plus tard, avant la diffusion de la convocation à la compétition.

– Hors du délai prévu

Si la déclaration n'est pas faite dans le délai prévu, c'est-à-dire avant la diffusion des convocations. La commission de discipline de la ligue d'Île de France est saisie pour tout forfait sans motif médical ou cas de force majeure.

Les forfaits doivent obligatoirement être déclarés par mail à la commission sportive de la LBIF et au Club organisateur.

Un Joueur déclaré "Forfait non excusé", sera suspendu pour le tour suivant et son club sera pénalisé d'une amende, conformément aux règlements de la LBIF.

#### 1.2.3 Abandon

Sont déclarés en abandon de compétition :

– le Joueur qui a commencé une compétition et dont l'absence est constatée au plus tard dix minutes après l'heure de début pour les matchs suivants ;

Dans les compétitions disputées par paliers et par journées, toutes les rencontres de toutes les journées d'un même palier sont considérées comme faisant partie de la même compétition.

Aucun des matchs ou rencontres éventuellement déjà disputés n'est pris en compte pour le classement de la compétition. Ils restent cependant pris en compte pour la classification annuelle des adversaires.

#### 1.2.4 Conséquences

Un Joueur forfait est remplacé dans la mesure du possible ;



## Livret 3 Bandes LBIF - N1 et N2



- Par le Joueur dont l'inscription n'avait pas été retenue lors d'une phase qualificative et dans l'ordre des inscriptions ;
- Par le premier Joueur non qualifié et inscrit sur la compétition en référence en phase finale d'un tournoi qualificatif ou d'une finale de ligue.

Un Joueur en abandon de compétition n'est jamais remplacé si le palier a déjà commencé.

### **1.3 Tenue sportive**

#### **1.3.1 Tenue sportive**

- Polo à manches courtes ou longues, rentré dans le pantalon. Le polo d'arbitre est interdit aux Joueurs.
- Pantalon de ville de couleur unie. Les jeans et survêtements sont interdits.
- Chaussures fermées de couleur unie.

#### **1.3.2 Autres éléments sur la tenue sportive**

L'écusson ou le logo du club et/ou des armoiries de la ville doivent être placés sur la poitrine, à gauche, côté cœur.

L'inscription dans le dos du nom de la ville du club du Joueur est autorisée.

#### **1.3.3 Publicité**

La publicité est autorisée exclusivement pour des produits conformes à la législation en vigueur,

Le directeur de jeu peut refuser la participation à la compétition d'un Joueur dont la tenue n'est pas conforme aux dispositions ci-dessus, ou considérée comme offensante.

### **1.4 Matériel**

Conformément au Code Sportif, le matériel mis à la disposition des Joueurs doit être de qualité irréprochable.

Le Club organisateur doit apporter un soin particulier à la qualité des billards.

### **1.5 Directeur de jeu**

Les épreuves se déroulant dans une même salle sont contrôlées par un directeur de jeu désigné par l'organisateur.

Le directeur de jeu a pour attributions :



## Livret 3 Bandes LBIF - N1 et N2



1. d'appliquer et de faire appliquer le présent code ;
2. de faire respecter l'interdiction de fumer et de boire des boissons alcoolisées dans la salle ;
3. de vérifier le bon état et la propreté du matériel ;
4. de vérifier la régularité de la licence des Joueurs ;
5. de vérifier la tenue des Joueurs ;
6. d'organiser les tours de jeu (Joueurs, arbitres, marqueurs) ;
7. de veiller à l'affichage des horaires et des résultats provisoires ;
8. de veiller à la régularité et au bon déroulement des matchs ;
9. de veiller à la signature des Joueurs sur la feuille récapitulative des résultats et/ou sur les feuilles de marque (les feuilles doivent être gardées par le club organisateur durant toute la saison sportive en cours) ;
10. de saisir les matchs sur les sites dédiés et d'établir le classement final ;
11. le cas échéant, d'adresser au responsable sportif de l'épreuve un rapport circonstancié sur tout incident pouvant entraîner une sanction disciplinaire à l'encontre d'un Joueur.

Toutes les observations doivent figurer sur la feuille de match E2i (incidents, tenue sportive incorrecte, abandon de compétition...). La commission sportive ne peut prendre en compte une réclamation si elle n'est pas inscrite sur la feuille de match.

Le directeur doit enregistrer sur E2i les matchs, comptant pour un tournoi qualificatif sur deux jours, le jour de la phase de poules qualificatives ; seuls les matchs enregistrés permettent à la commission sportive de déterminer les Joueurs qualifiés à la phase finale du tournoi qualificatif.

Si le club organisateur gère l'ensemble du tournoi qualificatif, phase de poules et phase finale ; le directeur de jeu dispose d'un délai de 48h pour saisir l'ensemble des matchs sur E2i.

### **1.6 Attribution des tournois**

Les tournois sont attribués par la Commission Sportive de la LBIF aux clubs de la Ligue sous réserve d'acceptation par les organisateurs des règles édictées par celle-ci.

La demande d'organisation d'un tournoi doit être envoyée au responsable de la Commission Sportive 3m10 – 3 Bandes, dès la publication du calendrier sportif de la Ligue, par courriel ou courrier. En dernier ressort, la demande d'organisation peut être faite lors de la réunion des commissions sportives de l'assemblée générale de la LBIF.

En cas de défauts de clubs pour l'organisation d'un tournoi, la commission sportive de la LBIF peut imposer l'organisation du tournoi auprès des clubs des Joueurs engagés dans les compétitions de la catégorie concernée et en priorité le club dont le Joueur est tête de série, puis dans l'ordre de classement en cas d'impossibilité technique.





## Livret 3 Bandes LBIF - N1 et N2



Pour rappel, les compétitions organisées par la ligue de billard de l'Île de France sont prioritaires à toutes compétitions de niveau inférieure (comité et club).

### **1.7 Convocations**

Une semaine avant le début du tournoi, les convocations précisant les lieux et horaires seront disponibles sur le site [www.lbif11.fr](http://www.lbif11.fr).

Les Joueurs sont invités à consulter avant la date de la compétition leur convocation sur le site [www.lbif11.fr](http://www.lbif11.fr), la commission sportive LBIF n'est pas responsable des envois des convocations individuelles et peut apporter toutes modifications nécessaires au bon déroulement des compétitions.

En cas de forfait, un Joueur inscrit mais non retenu (en liste d'attente), pourra être convoqué par le responsable de la Commission Sportive 3m10 – 3 Bandes. Il remplacera le Joueur forfait dans la poule en lieu et place de celui-ci.

### **1.8 Horaires et lieux des compétitions**

Les horaires et lieux des matchs seront à la disposition des Joueurs et des clubs une semaine avant le début des tournois sur le site [www.lbif11.fr](http://www.lbif11.fr).

Aucune dérogation ne sera acceptée pour effectuer des changements de lieux, d'horaires, voire de composition des poules après la publication des convocations sur le site [www.lbif11.fr](http://www.lbif11.fr).

Toutes modifications de poules engageraient systématiquement la saisine de la Commission de Discipline de la LBIF.

### **1.9 Début et fin des compétitions**

La compétition démarre à l'heure indiquée sur la convocation et se termine à proclamation des résultats.

Les tournois qualificatifs peuvent se dérouler sur deux jours consécutifs, la répartition des Joueurs en phase de poules qualificatives dépend du classement des Joueurs, tel que défini au chapitre classement du présent code sportif, suivant la méthode du serpent.

Si les poules sont réparties dans des clubs différents, le début de la compétition est défini sur la convocation de la poule et peut-être différent d'une poule à une autre.



## Livret 3 Bandes LBIF - N1 et N2



Les finales des tournois qualificatifs débutent dès l'heure de convocation des participants et se terminent après la proclamation des résultats.

Les participants à la finale d'un tournoi qualificatif sont autorisés à quitter la compétition après leur élimination et en ayant averti le directeur de jeu.

### **1.10 Suivi sportif**

La gestion sportive du tournoi doit être assurée à l'aide d'un support informatique. L'organisateur doit disposer d'un micro-ordinateur type PC équipé d'un logiciel Microsoft Excel.

Le responsable de la Commission Sportive 3m10 - 3 Bandes fournit aux clubs le programme conçu à cet effet.

Le résultat des poules qualificatives doit parvenir au responsable de la Commission Sportive 3m10 - 3 Bandes par courriel à [cscar3b310@lbif11.fr](mailto:cscar3b310@lbif11.fr) dans les 48 heures sauf pour les tournois qualificatifs sur deux journées dont les résultats ont besoin d'être connus le jour même aux fins de déterminer les joueurs qualifiés pour les phases finales du tournoi qualificatif.

Le responsable de la Commission Sportive 3m10 - 3 Bandes gère le classement permanent du circuit. La Commission sportive de la LBIF est seule habilitée à statuer sur les cas non prévus au présent règlement.

### **1.11 Droits à l'image**

Au cours de la saison sportive, des photographies et vidéos des Joueurs pourront être prises et diffusées dans le cadre d'une publication d'ordre sportif sur le site de la ligue de billard de l'Île de France [www.lbif11.fr](http://www.lbif11.fr) et les éventuelles diffusions en direct des matchs sur un site internet dédié à la compétition.

Ces images et vidéos sont conservées pour une période de 10 ans et pourront être effacées à la demande expresse des Joueurs concernés.

Pour les majeurs, l'inscription aux compétitions vaut acceptation du présent code sportif et en cas de refus caractérisé du Joueur d'une diffusion des matchs en direct, la commission sportive LBIF pourra accorder un forfait excusé au Joueur.

Pour les mineurs, une autorisation parentale expresse et spéciale est requise.



## 2 Championnats individuels

### 2.1 Composition

Les championnats organisés par la LBIF concernent les catégories suivantes :

- La "Nationale 1",
- La "Nationale 2".

### 2.2 Finalité du championnat

Le championnat est qualificatif pour la finale de la Ligue de Billard de l'Île-de-France. Le vainqueur de chaque finale de ligue représentera la LBIF au championnat de France.

### 2.3 Participants

Le Joueur devra obligatoirement s'inscrire sur le site [www.lbif11.fr](http://www.lbif11.fr) avant la date limite d'inscription au tournoi.

La période d'inscription pour chaque tournoi débute 4 semaines avant le tournoi concerné, le samedi à 18h00 et se termine 10 jours avant le tournoi, le mardi à 19h00.

Les joueurs inscrits hors délais sont sur liste d'attente et peuvent être retenus uniquement pour compléter les poules dans l'ordre chronologique des inscriptions pour tout Joueur de la catégorie ou ayant une dérogation.

Le Joueur inscrit devra :

- Être classé dans la catégorie correspondant au tournoi,
- Être licencié à la date limite d'inscription du tournoi (un Joueur non licencié ne peut pas participer à cette compétition),
- Être en tenue conformément au Code Sportif.

### 2.4 Dérogations

Un joueur d'une catégorie inférieure pourra bénéficier des dispositions dérogatoires ci-après.

Le Joueur répondant aux critères suivants pourra s'inscrire sous réserve de la validation du responsable de la commission sportive dès l'ouverture des inscriptions à la compétition sur le site [www.lbif11.fr](http://www.lbif11.fr) :



## Livret 3 Bandes LBIF - N1 et N2



- Un Joueur de la catégorie immédiatement inférieure ayant remporté son championnat la saison n-1 au niveau du comité ou de la ligue dans le mode de jeu concerné.
- Un Joueur de la catégorie immédiatement inférieure ayant disputé au moins trois matchs et dépassé la moyenne plafond de sa catégorie à l'issue de la première compétition de la saison peut être autorisé à participer aux épreuves de la catégorie supérieure.
- Un Joueur classifié pour la première fois sur la base de la moyenne annuelle qui descend de catégorie alors qu'il avait une étoile peut participer valablement aux compétitions de son ancienne catégorie ; ce choix, définitif pour l'ensemble de la saison, porte sur la totalité des compétitions auxquelles le joueur participe.

Le Joueur répondant aux critères suivants pourra s'inscrire sous réserve de la validation du responsable de la commission sportive à la fin du délai d'inscription soit 10 jours avant la compétition à partir du mardi 19h00 pour compléter les poules qualificatives et participer au tournoi qualificatif sur le site [www.lbif11.fr](http://www.lbif11.fr) :

- Un joueur d'une catégorie inférieure peut participer à la catégorie immédiatement supérieure.

Ces dérogations ne concernent que l'engagement en compétition. Elles n'ont pas pour effet de modifier la classification des joueurs qui en bénéficient. La Commission Sportive de la LBIF est l'instance habilitée à accorder et enregistrer les dérogations. Elles ne sont valables que pour une seule saison.

### **2.5 Nombre de tournois et calendrier**

Les championnats des catégories "Nationale 1" et "Nationale 2" se composent d'un nombre de tournois qualificatif attribués chaque année par la Commission Sportive lors de l'assemblée générale de la LBIF. Chaque championnat comporte 5 tournois qualificatifs.

Seuls les 4 meilleurs tournois qualificatifs pour chaque Joueur seront retenus pour l'établissement du classement général.

Le calendrier sportif LBIF détermine une liste de dates qui est communiquée aux Comités départementaux de Billard, au plus tard le jour de l'assemblée générale de la LBIF.

Il est disponible sur le site [www.lbif11.fr](http://www.lbif11.fr)

Les tournois sont attributifs de points de classement et de points de bonus.



## Livret 3 Bandes LBIF - N1 et N2



### 2.6 Classement

#### 2.6.1 Classement initial

A l'issue de la saison précédente, le responsable de la Commission Sportive établit le classement des Joueurs de la manière suivante :

1. Classement des Joueurs issus de la catégorie supérieure,
2. Classement des Joueurs finalistes de Ligue de la saison n-1,
3. Classement des Joueurs dans l'ordre décroissant à la moyenne générale de référence au 1er septembre de la saison.

#### 2.6.2 Classement LBIF des Joueurs en cours de saison

A l'issue de chaque tournoi qualificatif ou poules qualificatives, chaque Joueur participant reçoit un nombre de points en fonction de ses résultats. Le cumul de ces points détermine le classement pour les tournois suivants.

Après le dernier tournoi de la saison, il détermine les participants à la finale de ligue de la LBIF.

Les finales de ligue sont composées d'une poule unique de 6 Joueurs.

Ces classements sont disponibles sur le site [www.lbif11.fr](http://www.lbif11.fr)



### 3 Formules sportives

La commission sportive carambole 3.10m de la ligue de billard d'Île de France est seule habilitée à formuler les tournois pour le championnat des catégories N1 et N2.

L'organisation des tournois dépend de plusieurs critères dont le nombre de clubs organisateurs, l'équipement des clubs organisateurs et le nombre de participants défini par le premier tournoi qualificatif.

La commission sportive carambole 3.10m pourra organiser les tournois dits majeurs ou mini tournois ou poules qualificatives tels que définit dans les paragraphes ci-après.

Les tournois se dérouleront sur une journée.

Si le nombre de participants est inférieur à 6, la formule sportive sera une poule unique.

#### 3.1 Tournoi qualificatif majeur

Le nombre de participants n'est pas limité pour les tournois qualificatifs majeurs.

L'ensemble des participants sont répartis en poules qualificatives de 3 Joueurs, si le nombre total de Joueurs n'est pas un multiple de 3, certaines poules seront de 2 joueurs à la discrétion du responsable de la commission sportive carambole 3.10m LBIF.

Lors des poules qualificatives, tous les joueurs d'une même poule se rencontrent conformément au code sportif de la fédération française de billard et établit par le directeur de jeu.

Les 8 premiers Joueurs issus des poules qualificatives disputent la phase finale du tournoi qualificatif. Le classement des joueurs qualifiés est dans l'ordre des critères suivants,

1. Classement de la poule,
2. Nombre de points matchs,
3. Moyenne générale,
4. Moyenne particulière,
5. Meilleure série
6. Moyenne d'arrivée (moyenne indiquée sur la convocation)

##### 3.1.1 Déroulement des poules qualificatives

Les poules se déroulent conformément au Code Sportif avec distance réduite 1 et limitation de reprises.



## Livret 3 Bandes LBIF - N1 et N2



L'arbitrage est pour les phases de poule de qualification est assuré par les clubs organisateurs ; l'inter-arbitrage et l'auto-arbitrage sont tolérés dans les conditions définies au chapitre arbitrage des matchs.

A l'issue des poules, un classement est établi par poule dans l'ordre des critères suivants :

1. Nombre de points matchs,
2. Moyenne générale,
3. Moyenne particulière,
4. Meilleure série
5. Moyenne d'arrivée (moyenne indiquée sur la convocation)

### 3.1.2 Phase finale

La phase finale se déroule à l'issue des phases de poules qualificatives, elle regroupe les huit meilleurs Joueurs des phases qualificatives du tournoi qualificatif majeur.

Les Joueurs sont répartis suivant le principe du serpent, 1-8 ; 4-5 ; 2-7 ; 3-6 ; pour disputer les  $\frac{1}{4}$  de finale.

Les vainqueurs des  $\frac{1}{4}$  de finale sont qualifiés pour les  $\frac{1}{2}$  finales et les vainqueurs des  $\frac{1}{2}$  finales sont qualifiés pour la finale. Le vainqueur de la finale remporte le tournoi.

En cas d'égalité lors d'un match en phase finale, les Joueurs procèdent aux prolongations tel que défini dans le code sportif fédéral de billard.

### 3.2 Mini-Tournoi qualificatif

Le nombre de participants n'est pas limité pour les mini-tournois qualificatifs. Il peut être organisé plusieurs mini-tournois par journée de manière à regrouper des groupes de 6 joueurs par mini-tournoi.

En cas de forfait d'un ou plusieurs joueurs, le directeur de jeu en consultation avec les joueurs présents pourra organiser une poule unique.

L'ensemble des participants sont répartis en ensemble de deux poules qualificatives de 3 Joueurs, si le nombre total de Joueurs n'est pas un multiple de 6, certaines poules seront de 2 joueurs à la discrétion du responsable de la commission sportive carambole 3.10m LBIF.

Lors des poules qualificatives, tous les joueurs d'une même poule se rencontrent conformément au code sportif de la fédération française de billard et mis en œuvre par le directeur de jeu.



## Livret 3 Bandes LBIF - N1 et N2



Les 4 premiers Joueurs issus des poules qualificatives de chaque mini-tournoi disputent la phase finale du mini-tournoi qualificatif. Le classement des joueurs qualifiés est dans l'ordre des critères suivants,

1. Classement de la poule,
2. Nombre de points matchs,
3. Moyenne générale,
4. Moyenne particulière,
5. Meilleure série
6. Moyenne d'arrivée (moyenne indiquée sur la convocation)

### 3.2.1 Déroulement des poules qualificatives

Les poules se déroulent conformément au Code Sportif avec distance réduite 1 et limitation de reprises.

L'arbitrage est pour les phases de poule de qualification est assuré par les clubs organisateurs ; l'inter-arbitrage et l'auto-arbitrage sont tolérés dans les conditions définies au chapitre arbitrage des matchs.

A l'issue des poules, un classement est établi par poule dans l'ordre des critères suivants :

1. Nombre de points matchs,
2. Moyenne générale,
3. Moyenne particulière,
4. Meilleure série
5. Moyenne d'arrivée (moyenne indiquée sur la convocation)

### 3.2.2 Phase finale

La phase finale se déroule à l'issue des phases de poules qualificatives, elle regroupe les quatre meilleurs Joueurs de chaque ensemble de six joueurs des phases qualificatives du mini-tournoi qualificatif.

Les joueurs arrivant 3<sup>ème</sup> dans les poules qualificatives ont l'option de jouer le match de classement comptant pour la 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> place, en parallèle des matchs de ½ finale sur un billard 3.10m disponible ou si le club organisateur ne possède que deux billards 3.10m ; la rencontre se joue sur un billard 2.80m. Si les joueurs n'optent pas pour le match de classement, le classement entre le 5<sup>ème</sup> et le 6<sup>ème</sup> se base dans l'ordre des critères suivants :

1. Nombre de points matchs,
2. Moyenne générale,





## Livret 3 Bandes LBIF - N1 et N2



3. Moyenne particulière,
4. Meilleure série
5. Moyenne d'arrivée (moyenne indiquée sur la convocation)

Les Joueurs, arrivés premier d'une poule, rencontrent les deuxièmes de la poule opposée (1a/2b ; 1b/2a) pour disputer les ½ finales.

Les vainqueurs des ½ finales sont qualifiés pour la finale. Le vainqueur de la finale remporte le tournoi. Les joueurs perdant de la ½ finale se rencontrent pour définir le 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>.

En cas d'égalité lors d'un match en phase finale, les Joueurs procèdent aux prolongations tel que défini dans le code sportif fédéral de billard.

### **3.3 Poules qualificatives**

Dans les conditions où les tournois ne sont pas possibles pour des raisons techniques ou faute de participants.

Les participants sont répartis en poules qualificatives de 4 Joueurs, si le nombre total de Joueurs n'est pas un multiple de 4, certaines poules seront de 3 joueurs ou 5 joueurs à la discrétion du responsable de la commission sportive carambole 3.10m LBIF.

Lors des poules qualificatives, tous les joueurs d'une même poule se rencontrent conformément au code sportif de la fédération française de billard et établi par le directeur de jeu.

Le classement des Joueurs à l'issue de poules se base dans l'ordre des critères suivants :

1. Nombre de points matchs,
2. Moyenne générale,
3. Moyenne particulière,
4. Meilleure série
5. Moyenne d'arrivée (moyenne indiquée sur la convocation)



## 3.4 Points de classement et bonus

### 3.4.1 Attribution des points de classement

A l'issue de chaque tournoi ou poule qualificative, les joueurs obtiennent des points de ranking en fonction du type de tournoi et de leurs résultats :

Tournois qualificatifs majeurs	
Classement	Pts de ranking
1	30
2	26
3	22
4	19
5	16
6	14
7	12
8	10
9	8
10	8
11	8
12	8
13	6
14	6
15	6
16	6
17	4
18	4
19	4
20	4
21	2
22	2
23	2
24	2
25 et plus	1

Mini-tournois qualificatifs	
Classement	Pts de ranking
1	14
2	11
3	8
4	5
5	3
6	1

Poules qualificatives	
Classement	Pts de ranking
1	14
2	11
3	8
4	5
5	3
6	1

Pour les poules qualificatives, si la poule est inférieure à 6 Joueurs, le Joueur n'ayant pas de victoire ou match nul obtient les points attribués au classement immédiatement inférieur.

En cas d'égalité parfaite entre deux ou plusieurs joueurs, les points de classements seront partagés entre les joueurs concernés. Par exemple, si sur un tournoi majeur le 6<sup>ème</sup> et le 7<sup>ème</sup> sont à égalité parfaite, dans ce cas les deux joueurs reçoivent 13 pts au lieu des 14 et 12 points.



## Livret 3 Bandes LBIF - N1 et N2



### 3.4.2 Attribution des points de bonus

Les poules qualificatives seules ou les tournois donnent lieu à des points bonus basés sur la moyenne générale à l'issue de la journée de compétition.

Nationale 2		Nationale 1	
< 0,449	0	< 0,599	0
0,450 à 0,524	1	0,600 à 0,774	1
0,525 à 0,599	2	0,775 à 0,949	2
>= 0,600	3	>= 0,950	3

### 3.5 Distances et reprises

Pour toutes les phases qualificatives, les distances sont de 30 points ou limitées à 50 reprises pour la "Nationale 1" et 25 points ou limitées à 55 reprises pour la "Nationale 2".

Pour toutes les poules d'un tournoi ou d'une finale de Ligue, il y a reprise égalisatrice sans prolongation. Les phases à élimination directe ont reprise égalisatrice avec prolongation.

Pour toutes les phases de chaque finale de Ligue, les distances sont de 35 points pour la "Nationale 1" et 30 points pour la "Nationale 2", sans limitation de reprises et sans prolongation. Toutefois, si le club organisateur a des contraintes particulières, la commission sportive carambole 3.10m pourra limiter le nombre de reprises, les Joueurs seront informés de la formule sportive retenue sur leur convocation à la finale de ligue.

### 3.6 Prolongations

Il n'y a pas de prolongation en poules qualificatives ni lors des finales LBIF. Les prolongations sont pour les phases à élimination directe en phase finale des tournois.



## 4 Compétition loisir

### 4.1 Préambule

La ligue propose l'organisation d'un tournoi de type Open avec droits d'engagements et primé aux Joueurs les mieux classés à l'issue du tournoi.

La commission sportive de la ligue de billard d'Île de France lancera un appel à candidature auprès des clubs pour l'organisation du tournoi Open.

La date du tournoi est inscrite au calendrier de la ligue LBIF.

Les règles du jeu sont celles de la FFB au mode de jeu de 3 bandes. Tout joueur et joueuse participant s'engage à respecter ce règlement.

Pour les compétitions loisirs, les matchs incluant des Joueurs de catégorie Masters, N1 et N2 ne peuvent pas être enregistrés sur la plateforme E2i.

Les matchs enregistrés ne comptent pas pour le classement national.

### 4.2 Participants

Les engagements seront retenus, accompagnés du montant de l'inscription, dans l'ordre chronologique des dates d'inscription.

Le nombre maximal d'inscriptions possibles est de 36 joueurs.

L'inscription est d'un montant de 35€ et le tournoi est primé selon les modalités précisées à l'article 4.9 Dotations.

La catégorie et la moyenne de références sont celles de la saison en cours au 1<sup>er</sup> septembre (Classification FFB) pour le Joueur n'ayant aucune compétition enregistrée sur la saison en cours et la moyenne actualisée en cours de saison au moment de l'ouverture des inscriptions pour les autres Joueurs.

Le tournoi Open n'est pas limité aux joueurs de la ligue de l'île de la France.

Le Joueur inscrit devra :

- Être licencié à la date limite d'inscription du tournoi (un Joueur non licencié ne peut pas participer à cette compétition),



## Livret 3 Bandes LBIF - N1 et N2



- Être en tenue correcte, il n'y a pas d'obligation de respecter le code sportif ; il est recommandé de porter la tenue du club d'appartenance pour la phase finale.

Un joueur non classifié se verra affecter une catégorie par l'organisateur sans contestation possible. La commission sportive de la ligue se réserve le droit de refuser un engagement.

### 4.3 Distances

Les distances sont basées sur les catégories et se jouent sur le format de billard disponible. L'ensemble du tournoi n'est pas limité en reprises.

Catégorie	Distance
Masters	28
N1 >750	22
N1 <=750	19
N2	16
N3	13
<=R1	10

Les 36 joueurs sont repartis en 6 poules de 6 joueurs.

### 4.4 Déroulement

Un classement initial sera réalisé en fonction de la catégorie puis de la moyenne générale. A partir de ce classement la répartition des poules se fait suivant la méthode du serpent.

Les parties de poule se joueront le samedi, à partir de 8h30, sur les billards disponibles en un seul set avec reprise égalisatrice. Les matchs s'enchaînent à la suite à chaque fois qu'un billard se libère.

Chaque joueur jouera 5 matchs.

Les joueurs classés en catégories régionales et N3 feront leurs matchs en priorité sur 2.80m.

Les matchs entre Nationaux (N1, N2) se feront en priorité sur 3.10m.

Les matchs avec un Masters se feront en priorité sur 3.10m.

### 4.5 Classement

Le classement de chaque poule s'effectuera sur la base des critères suivants :

1. Nombre de points de match
2. Le plus grand ratio entre le nombre total de points réalisés et le total théorique du handicap



## Livret 3 Bandes LBIF - N1 et N2



3. Le ratio des points réalisés par les adversaires
4. La meilleure moyenne particulière
5. La meilleure série
6. Le résultat de l'éventuelle rencontre
7. Meilleur classement d'arrivée

Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour les 1/8 de finale du tournoi principal.

Les 4 meilleurs troisièmes seront qualifiés pour les 1/8 de finale du tournoi principal.

Les 2 derniers troisièmes, les quatrièmes, les cinquièmes et les 2 meilleurs sixièmes sont qualifiés pour les 1/8 de finale du tournoi consolante.

Les 4 derniers sixièmes sont éliminés.

### **4.6 Phases finales**

Les 1/8 et 1/4 de finale du tournoi général et du tournoi consolante se dérouleront le dimanche à partir de 8h30, par élimination directe sans reprise égalisatrice.

Les 1/2 finales et finales des 2 tournois se dérouleront en même temps sans reprise égalisatrice.

La fin du tournoi sera prononcée à la remise des prix, tout Joueur absent à la remise des prix ne peut prétendre à l'attribution d'un prix.

### **4.7 Arbitrage**

L'auto-arbitrage sera utilisé pour l'ensemble du tournoi.

Si l'un des 2 joueurs souhaite la présence d'un arbitre, le Directeur de jeu en désignera un.

En fin de partie, les joueurs sont tenus de rapporter au directeur de jeu la feuille de match remplie et signée par les deux joueurs, ainsi que les plaquettes nominatives.

### **4.8 Contestations et litiges**

Il reviendra au Directeur de jeu d'intervenir en cas de litige ou de contestation. Ses décisions seront appliquées sans appel.



## Livret 3 Bandes LBIF - N1 et N2



### 4.9 Dotations

La répartition des dotations est basée sur un engagement de 36 participants et suivant le classement final des Joueurs :

Tableau principal	
Clt	Prix
1	450
2	225
3	110
4	90
5	35
6	35
7	35
8	35

Tableau consolante	
Clt	Prix
1	60
2	35
3	25
4	25

Les dotations seront révisées et adaptées selon le nombre définitif d'inscrits.

## 5 Intempéries

En cas d'alerte vigilance rouge sur la région de l'île de France en date de la compétition, toutes les compétitions concernées sont annulées.

**La Commission Sportive Carambole LBIF**  
**3 Bandes N1 N2**  
[cscar3b310@lbif11.fr](mailto:cscar3b310@lbif11.fr)